

FORMATION PRÉQUALIFIANTE CHEMIN DE FER

Envie de te former aux métiers des médias, de l'audiovisuel, de la communication & du graphisme à travers le média collaboratif BANCAL ?

Jeunes de 16 à 30 ans, peu ou pas qualifiés, vous pouvez candidater pour intégrer cette aventure collective qui mêle pratique, création et accompagnement vers l'insertion professionnelle.

Fiche de prescription à
envoyer jusqu'au 16
novembre.

Envoi des dossiers
d'inscription jusqu'au 29
novembre 2026.

ATOUT

GENERATEUR DE MOUVEMENT

Tout Atout

Organisme de formation
certifié QUALIOP1

Chemin de fer est une formation préqualifiante et financée par le dispositif Prépa-Avenir de la Région Bretagne (sous réserve). Elle s'adresse à une quinzaine de jeunes, qui travailleront en étroite collaboration avec une designer graphique et des professionnels des médias et de l'audiovisuel pour concevoir, fabriquer et produire des contenus médias originaux.

DATES :
Janvier à
juin 2027

Durée : 355h sur 6 mois - 3 journées de formation par semaine. Certaines sorties peuvent être proposées en dehors des journées de formation ou en soirée (rencontres professionnelles, spectacles, conférences...).

Lieu : Rennes

Groupe : 15 stagiaires

Financement pris en charge par la Région Bretagne. Les personnes sans emploi sont éligibles à l'aide financière régionale, sauf celles percevant une indemnité chômage. Les personnes touchant d'autres indemnités (AAH, CEJ, CAF...) peuvent toucher l'aide de la Région et recevront un complément de leur organisme référent. Les étudiants sont également éligibles à l'indemnité.

PRÉREQUIS :

- Avoir entre **16 et 30 ans**.
- **Être motivé** par le secteur des médias, de l'audiovisuel et du graphisme.
- **Savoir lire, écrire et s'exprimer en français** (niveau B1 pour les personnes étrangères).
- Démontrer sa capacité à **travailler en équipe**
- **Avoir un projet professionnel** en lien avec les secteurs professionnels proposés par la formation

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour but de vous accompagner dans la découverte et l'apprentissage des fondamentaux des métiers de l'information et de la communication à travers une approche concrète, innovante et axée sur le **projet éditorial Bancal**.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- **Comprendre les métiers et les principes fondamentaux** du journalisme, du graphisme et de la production audiovisuelle.
- **Créer des contenus visuels, sonores et écrits** conformes aux standards professionnels, incluant stop motion, montage vidéo et supports imprimés ou numériques.
- **Concevoir, préparer et animer des émissions radio et audiovisuelles**, ainsi que des projets éditoriaux collectifs dans le respect du cahier des charges, de la conception à la communication finale.
- **Travailler efficacement en équipe, organiser et piloter** des projets créatifs dans le respect des délais et des objectifs.
- **Valoriser son parcours et ses apprentissages à travers un dossier final**, en lien avec son projet professionnel, et s'ouvrir aux métiers grâce à des **rencontres et visites professionnelles**.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Notre équipe est composée de professionnels engagés dans l'insertion professionnelle des jeunes adultes par le biais de projets créatifs et techniques. Chaque stagiaire bénéficie d'un suivi individuel pour l'accompagner tout au long de son parcours.

Graphisme & média : Séverine Lorant - designer graphique, Julie Lallouët – journaliste

Animation radio & production audiovisuelle : Stéphane Pougnaud – vidéaste, Pierre Louis Dupret – animateur radio, N'Fanteh Minteh – journaliste TV

Conduite de projets : Carine Peynaud - coordinatrice de projets

Accompagnement au projet professionnel : Chloé Ollivo - chargée d'accompagnement social et professionnel

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se divise en trois unités de formation :

Unité de formation 1 – Presse & Graphisme

- Comprendre comment l'information est produite et diffusée.
- Découvrir le journalisme et ses règles éthiques.
- Chercher et vérifier les informations avant de les utiliser.
- Écrire des articles clairs et adaptés à un lecteur.
- Organiser son article et sa mise en page selon la ligne éditoriale.
- Découvrir les bases du graphisme : couleurs, typographies, composition.
- Choisir le meilleur style graphique pour présenter l'information.
- Créer et réaliser une production graphique : affiche, illustration, infographie.

Unité de formation 2 – Studio audiovisuel

- Préparer une émission radio : choix du sujet, conducteur, répartition des rôles.
- Animer une émission radio et capter l'attention des auditeurs.
- Tourner et cadrer une émission vidéo.
- Monter et finaliser une vidéo avec un logiciel (Davinci Resolve).
- Créer un générique ou une animation en stop motion.
- S'entraîner à parler en public et présenter ses idées clairement.

Unité de formation 3 – Projet éditorial & communication

- Travailler en équipe pour inventer et réaliser un projet créatif.
- Créer un projet en respectant une commande ou un thème.
- Faire connaître son projet et partager ses contenus sur les réseaux sociaux et avec Canva.
- Organiser son travail et gérer son temps efficacement.
- Comprendre et gérer un budget pour son projet.

Bloc d'apprentissage transversal

Temps d'accueil et d'intégration, d'accompagnement aux évaluations, au projet éditorial, à la définition du projet professionnel, rencontres professionnelles dans les secteurs de métiers visés par la formation et visite d'organismes de formation.



Délais d'accès

L'inscription à la formation doit être réalisée au minimum 1 mois et demi avant le début des sessions.

Modalité d'évaluation

- Mises en situation professionnelle : animation d'émission radio, réalisation d'un storyboard, post-production audiovisuelle.
- Production de dossiers et tests : étude de cas, travaux graphiques et rédactionnels.
- Évaluation finale comprenant un dossier synthétique et un entretien oral avec des professionnels du secteur.

Méthodes pédagogiques

- Ateliers pratiques, jeux de rôles, et projets de groupe.
- Travail en étroite collaboration avec des professionnels du journalisme, du graphisme et de l'audiovisuel.
- Projets concrets avec création de productions éditoriales et audiovisuelles.

PROCESSUS D'ADMISSION

Phase 1 : pré-sélection - du 14 septembre au 29 novembre 2026 inclus

Étape 1 – Fiche de prescription (jusqu'au 16 novembre inclus)

Un professionnel qui accompagne le jeune remplit une fiche pour présenter son projet et ses besoins.

Étape 2 – Rendez-vous individuel (60 min)

Rencontre en présentiel avec Chloé Ollivo pour présenter la formation, vérifier l'adéquation avec le projet et remettre une fiche formation.

Étape 3 – Dossier d'inscription

À envoyer par mail après le rendez-vous, comprenant :

- CV et lettre de motivation,
- Pièce d'identité,
- Attestation de sécurité sociale,
- Fiche stagiaire (remise lors du rendez-vous).

Étape 4 – Questionnaire en ligne

Permet de vérifier les connaissances de base et l'adéquation avec la formation.

**100% DES
STAGIAIRES DE
CHEMIN DE FER 2025
RECOMMANDENT LA
FORMATION**

**100% DES
APPRENANTS
ESTIMENT CETTE
EXPÉRIENCE LEUR A
PERMIS D'AVANCER
DANS LEUR PROJET
PROFESSIONNEL**

*Bilan réalisé à partir des réponses
émises par 12 stagiaires, 2026*

Phase 2 : Sélection (14, 15, 16 décembre 2026)

Étape 5 – Mise en situation collective (2h30)

Une vingtaine de candidats participent à un exercice collectif pour évaluer le travail en équipe, la communication et la créativité.

Étape 6 – Entretien final (30 min)

Rencontre avec l'équipe pédagogique pour confirmer l'entrée en formation.

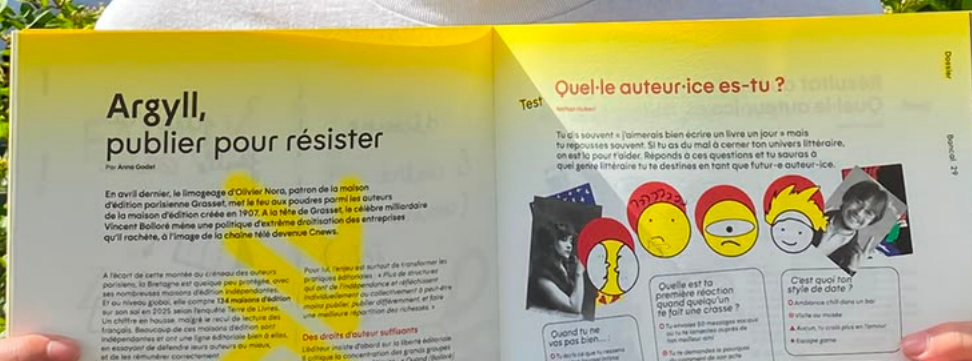
CONTACTS

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez-nous :

Chloé Ollivo, chargée d'accompagnement et d'insertion – *Référente Handicap* :
insertion@toutatout.org

Carine Peynaud, coordinatrice Chemin de Fer :
mediation@toutatout.org

Portable de l'association : 06.59.95.75.27



QUEL ENGAGEMENT POUR LE PROFESSIONNEL PRESCRIPTEUR ?

Tout au long de sa participation au sein de la formation, nous restons en lien avec le professionnel prescripteur.

Dès lors qu'il nous a transmis une fiche de prescription, **il doit se rendre disponible pour les échanges et les bilans qui auront lieu pendant la formation**. De plus, le Conseil d'Administration a décidé de rendre obligatoire l'adhésion des structures prescriptrices à partir de la l'année scolaire 2022/2023 et de renforcer les liens partenariaux par la signature d'une convention bi-partite. Cette démarche doit nous permettre :

- de rendre visible et lisible à nos partenaires financiers les conventions existantes,
- de répondre à nos obligations de certification Qualiopi en tant qu'organisme de formation, par la mise en place d'un suivi de convention
- de participer à la pérennisation du poste de chargée d'insertion, dans un contexte économique associatif tendu.